

AVIS DES SOCIETES

Arab Tunisian Bank ATB

Siège social : 9, rue Hédi Nourra 1001 TUNIS

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2007, l'Arab Tunisian Bank publie, ci-dessous :

- Les résolutions adoptées.
- Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- L'état d'évolution des capitaux propres,

I- Résolutions adoptées :

Première résolution :

Après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et des rapports des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2007, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les Etats Financiers arrêtés au 31 Décembre 2007 tels qu'ils ont été présentés.

Deuxième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour leur gestion concernant l'exercice 2007.

Troisième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation des bénéfices de l'exercice 2007 comme suit :

Bénéfice de l'exercice	26 332 266,528	En Dinars
Report à nouveau 2006	10 326,612	En Dinars
Modifications Comptables	1 016 670,530	En Dinars
Réserves Disponibles	3 400 000,000	En Dinars
Bénéfice à répartir	28 725 922,610	En Dinars

A déduire :

Réserves Légales (x5%)	505 148,331	En Dinars
Réserves pour réinvestissements Exonérés	18 000 000,000	En Dinars
Dividendes à distribuer : 17%	10 200 000,000	En Dinars

Report à nouveau 2007	20 774,279	En Dinars
-----------------------	------------	-----------

La date de mise en paiement des dividendes a été fixée à compter du 3 juin 2008.

Quatrième résolution :

L'assemblée générale ordinaire décide d'allouer à titre de Jetons de présence, pour chaque administrateur et conseiller, un montant brut de 31 250,000 DT correspondant à un montant net d'impôt de 25 000,000 DT pour l'exercice clos au 31-12-2007 ; ce montant est conforme à celui fixé par l'assemblée générale du 24 mai 2006.

Cinquième résolution :

Après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et des rapports des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2007, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les Etats Financiers Consolidés arrêtés au 31 Décembre 2007 tels qu'ils ont été présentés.

Sixième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère à tout porteur de copie ou extrait de la présente tous pouvoirs pour effectuer tous les dépôts et remplir toutes formalités de publications légales ou autres.

II- Le Bilan après affectation du résultat comptable :

(Unité en 1000 DT)

	31-déc-07	31-déc-06
ACTIF		
Caisse et avoirs auprès de la BCT et CCP	64 964	37 449
Créances sur les établissements bancaires et financiers	684 731	320 020
Créances sur la clientèle	1 214 728	1 135 295
Portefeuille titre commercial	488 266	527 281
Portefeuille d'investissement	208 331	68 430
Valeurs immobilisées	50 841	42 386
Autres actifs	30 967	31 457
TOTAL ACTIF	2 742 828	2 162 318
PASSIF		
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	145 310	97 921
Dépôts et avoirs de la clientèle	2 241 653	1 790 871
Emprunts et ressources spéciales	128 237	68 559
Autres passifs	40 360	33 830
TOTAL PASSIF	2 555 560	1 991 181
CAPITAUX PROPRES		
Capital	60 000	60 000
Réserves	127 248	111 127
Résultats reportés	20	10
TOTAL CAPITAUX PROPRES	187 268	171 137
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	2 742 828	2 162 318

II - L'état d'évolution des capitaux propres.

(En KDT)

	Capital	Prime d'émission	Réserve légale	Autres Réserves	Modifications comptables	Report à nouveau	bénéfices de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2007 Avant affectation	60 000	55 064	5 495	51 584	-1 017	10	26 332	197 468
Résultat reporté						-10	10	0
Réserve à régime spécial devenues disponibles				-3 400			3 400	0
Réserve légale			505	0			-505	0
Réserve pour réinvestissement				18 000			-18 000	0
Modifications comptables				0	1 017		-1 017	0
Dividendes				0			-10 200	-10 200
Report a nouveau				0		20	-20	0
Solde au 31/12/2007 Après affectation	60 000	55 064	6 000	66 184	0	20	0	187 268